

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Le centre de loisirs fonctionnera pour ces vacances d'été, du Lundi 11 Juillet au Vendredi 19 Août 2022 (incertitude sur la semaine du 22 au 26 Août actuellement ; confirmation à venir).

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie des vaccinations obligatoires notifiées dans le carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Les enfants seront inscrits à la seule condition que les dossiers soient rendus complets.

LES TARIFS FIGURENT EN FIN DE DOSSIER

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF), Chèque Vacances (ANCV), Espèces, ou sur le portail ARG (des identifiants vous seront envoyés dès inscription si vous ne les avez pas déjà).

Pour établir votre quotient familial, il est nécessaire que vous vous fournissiez votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA.

Les d'inscriptions se feront par mail sur les périodes suivantes :

- **Du Lundi 02 au vendredi 27 Mai 2022**, priorité aux enfants d'Oppède
- **A partir du Lundi 30 Mai 2022**, accès aux enfants des autres communes
- Après ces dates, les inscriptions seront possibles s'il reste des places
- **Vous recevrez un mail de confirmation ainsi qu'une proposition de date butoir pour laisser votre règlement de réservation (Chèque, Espèces, Carte Temps Libre ou Chèques Vacances ANCV) ; pour le règlement par Internet, vous pourrez y procéder après la facturation qui aura lieu début Août et début Septembre 2022 (envoi depuis le portail ARG par mail)**

Les inscriptions se font à la semaine afin de réaliser nos projets, et, pour éviter le brassage trop important des enfants

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2021-2022

NOM DE L'ENFANT :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
.....
TELEPHONE :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES : (nom+ numéro de téléphone)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT : une pièce d'identité sera demandée

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

FOURNIR, À L'INSCRIPTIONS, LA PHOTOCOPIE des vaccins obligatoires.

Un enfant qui n'est pas à jour de ces vaccinations obligatoires pour la collectivité ne peut être admis au centre de loisirs.

ASSURANCE

Il est conseillé aux familles de souscrire une assurance pour responsabilité civile pour leur enfant.

DATE ET SIGNATURE : J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par le centre de loisirs. J'ai lu et conserve le règlement intérieur. J'autorise l'équipe à soigner mon enfant en cas de traitement.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

NOM.....PRENOM (enfant).....

Cette fiche peut comprendre des renseignements confidentiels pour l'enfant et sa famille. C'est pourquoi, après avoir été lue par la Directrice du centre ; elle sera mise sous enveloppe. Renseignements indispensables à l'élaboration de dossiers administratifs auprès de partenaires tels la CAF , la MSA et le CD 84 :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE DONT DÉPEND VOTRE ENFANT :
 CPAM MSA AUTRE (préciser)
NUMÉRO C.A.F ou MSA

Votre adresse mail (pour l'envoi d'informations).....

Renseignements indispensables à la santé de votre enfant, utiles au quotidien de votre enfant et exploités en cas d'intervention médicale (vous en serez averti) :

ALLERGIES:
 ASTHME (si oui ; remettre l'ordonnance et le traitement aux animateurs dès l'arrivée de votre enfant)
 MEDICAMENTS.....
 ALIMENTAIRES PAI OBLIGATOIRE en cas d'allergie
CONDUITE A TENIR DANS CE CAS :
RECOMMANDATIONS (port d'appareils quelconques):.....
DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accidents, hospitalisation, préciser les dates et les précautions à prendre):
.....

Pour les enfants de moins de 6 ans, en cas de fièvre, et après vous avoir consulté, nous avons la possibilité d'administrer du paracétamol. Pour cela veuillez noter le poids exact de votre enfant

MALADIES DEJA CONTRACTEES (si oui ; cocher la case) : RUBEOLE VARICELLE
 SCARLATINE COQUELUCHE ANGINE OTITE ROUGEOLE
 OREILLONS RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU VACCINATIONS (date des derniers rappels) :SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES , JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION
OBLIGATOIRE: DTPolio ou Tétracoq :.....
RECOMMANDES : Hépatite B.....
 ROR..... Coqueluche..... Autres
(préciser).....

Nom du médecin traitant et coordonnées :.....

En cas de traitement médical, vous pouvez l'apporter au centre ; nous avons besoin de l'ordonnance au nom de votre enfant, des médicaments dans leur boîte d'origine sur laquelle figure le nom de votre enfant.

Je, soussigné,....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant (En particulier pour les enfants de 3 à 6 ans, en cas de fièvre supérieure à 38,5 ° à administrer 1 dose de paracétamol en fonction de son poids).

Date et signature :

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

Autorisation de publication de photographies d'enfants pour les publications éventuelles à des fins de communication ou dans d'éventuelles expositions

A l'occasion de toutes les activités au centre de loisirs d'Oppède, votre enfant va être photographié, et, nous souhaitons faire figurer ces photos lors d'éventuelles publications ou expositions.

Cette photographie ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille ; dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la ou les photographies ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant, ni à sa vie privée.

Merci de confirmer votre approbation sur l'utilisation de cette photographie dans les conditions précisées ci-dessous, en remettant le coupon ci-joint daté et signé.

Je, soussigné(e) :

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL ET COMMUNE.....

Père, Mère ou tuteur de l'enfant.....

autorise la publication lors d'éventuelles publications pour le centre de loisirs ou la commune d'Oppède (type journal de la commune)

autorise la publication lors d'éventuelles expositions du centre de loisirs ou la commune d'Oppède de photographies représentant mon enfant.

autorise l'utilisation de la voix de mon enfant dans le cadre des activités du centre

autorise l'utilisation de l'image (enregistrement vidéo) de mon enfant dans le cadre des activités du centre

→pour une durée de plusieurs années, afin de conserver en mémoire les activités menées au centre de loisirs d'Oppède

→je peux à tout moment faire retirer les photographies du site internet, en m'adressant à la directrice du centre de loisirs d'Oppède.

n'autorise pas la publication des photographies de mon enfant

n'autorise pas l'utilisation de sa voix

n'autorise pas l'utilisation de son image

Fait à.....,

le.....

Signature de l'enfant

Signature du responsable légal

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL D'OPPEDE

Espace Jardin de Madame-84580 OPPEDE

Tel: 04 90 76 97 98/ 06 65 21 63 85

ardisson.sophie.mairie-oppede@wanadoo.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Présentation

Le centre de loisirs, situé à l'Espace Jardin de Madame, est habilité par le Service Départemental de la Jeunesse et l'Engagement Sportif (SDJES).

Les animateurs qui constituent l'équipe d'animation sont recrutés selon les directives du SDJES et les critères fixés par la Municipalité.

Le centre ouvre ses portes aux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de 3 ans, jusqu'à leurs 12 ans.

Le nombre d'enfants accueillis est, en moyenne, 20 à 28 lors des petites vacances scolaires, puis 48 à 60 cet été.

Vous pouvez consulter le projet pédagogique, en le demandant à la directrice, pendant le séjour de votre enfant.

Horaires

Les horaires d'ouverture du centre sont : 8h-18h ; les familles devront déposer leur enfant devant le centre selon un horaire établi par la Directrice.

Pour des raisons d'organisation, il vous est demandé de respecter ces horaires.

ACCUEIL DES ENFANTS :

L'accueil des enfants se fera sur plusieurs lieux différents ; merci de respecter celui qui vous sera attribué. Vous accompagnerez votre enfant jusqu'à l'entrée. Les familles ne sont plus autorisées à entrer dans le bâtiment.

Pour ce qui est des départs le soir : seules les personnes notées sur la fiche comme étant autorisées à récupérer votre enfant pourront le faire. Si vous souhaitez laisser votre enfant partir avec une personne autre que celles qui sont déjà notées, vous êtes priés de demander à l'animateur à l'accueil de vous laisser noter son nom sur la fiche, le matin en accompagnant votre enfant.

Il sera demandé une pièce d'identité à toute personne inconnue des animateurs et de la directrice.

Un enfant qui part en cours de journée pour un rendez-vous quelconque ne peut plus revenir. Il reste sous la responsabilité de ses parents à partir du moment où il a quitté le Centre de Loisirs.

Inscription

Dorénavant, les demandes d'inscriptions se font par mail.

Les dates figurent sur la première page de ce document.

Suite à votre demande, vous recevrez un mail de confirmation, ainsi que les modalités de règlements.

Ultérieurement, vous recevrez un message vous signalant les heures auxquelles vous pourrez déposer et récupérer votre enfant au centre de loisirs.

Les familles fourniront le dossier entièrement rempli, la notification du montant de leur Quotient Familial (fourni par la CAF ou la MSA) ou l'avis d'imposition du parent référent aux yeux des Impôts reçu été 2020, et, le règlement.

Le règlement peut se faire en espèces, avec les Cartes Temps Libre émis par la CAF, avec les Chèques Vacances ANCV (voir auprès des employeurs) ou par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public...et, depuis l'année dernière, par Carte Bancaire sur le portail ARG dédié au centre de loisirs (dans ce cas, un premier règlement correspondant aux modes habituels vous sera demandé afin de confirmer votre réservation)

Le dossier de chaque enfant est valable durant l'année scolaire (Septembre- Août). Par conséquent, si au courant de l'année scolaire, un changement a lieu concernant votre enfant (situation familiale, adresse, nouvelles allergies) ; pensez à demander le dossier de votre enfant afin d'apporter les rectifications existantes.

Les inscriptions se font à la semaine .

Si un enfant est absent la semaine entière, la famille sera facturée si elle n'a pas prévenu.

Traitement Médical

Les traitements médicaux sont autorisés au centre de loisirs. Pour cela, vous devez, à votre arrivée, donner à l'animateur présent l'ordonnance (avec la posologie précise et le nom correct des médicaments) et les médicaments dans leur boîte d'origine, sur laquelle figurent le nom et prénom de votre enfant.

Pour des raisons pratiques, essayez d'éviter les traitements les midis.

En cas de maladie contagieuse, les enfants ne sont pas autorisés à fréquenter le centre et ne seront acceptés que s'ils fournissent un certificat médical.

En cas de suspicion de COVID-19, votre enfant sera isolé de son groupe et vous serez immédiatement appelé.

La Sieste

Les Maternelles se verront proposer la sieste. Les plus grands feront un temps calme dans le dortoir, sur un tapis de sol, et seront levés pour participer à l'activité, à 14 heures.

Ils pourront amener leurs doudous et tétines, comme d'habitude.

A apporter

-Un sac à dos, dans lequel se trouvent :

-Une bouteille de d'eau

-un paquet de mouchoirs

-la serviette sur laquelle figure le prénom de votre enfant (elle vous sera rendue chaque soir)

~~la brosse à dent (avec le prénom de votre enfant)~~ **PAS ACTUELLEMENT**

-le doudou pour ceux et celles qui le souhaitent ; ainsi que la tétine

-un change pour les petits, en cas d'« accident » à la sieste ou dans la journée

VOUS RECEVREZ UNE LISTE SUR LAQUELLE FIGURERONT LES DATES D'ACTIVITÉS COMME LE ROLLER OU LE VÉLO .

Interdits de séjour

-chewing-gums

-sucettes

-billes

-argent

-bijoux tels les bracelets, qui cassent facilement

-les jeux type console

HYGIÈNE

L'accès à l'Accueil de Loisirs est interdit aux personnes ne respectant pas les règles d'hygiène élémentaires (accompagnateurs et enfants), portant des signes caractéristiques de maladies contagieuses, ou se présentant en état d'ébriété. Nous ne laisserons pas partir un enfant avec une personne dans cet état.

Aucun animal n'est accepté dans l'enceinte de l'Accueil de Loisirs (intérieur et extérieur des bâtiments), même tenu en laisse.

DISCIPLINE GÉNÉRALE ET EXCLUSION

La direction du Centre de Loisirs se réserve le droit d'exclure un enfant qui ne respecte pas les règles de vie relative à la vie en communauté et dont le comportement met en danger la sécurité morale et physique des autres enfants fréquentant le centre de Loisirs.

En ce qui concerne les problèmes de discipline, l'enfant sera prévenu, ainsi que ses parents.

Selon la gravité du comportement de l'enfant, l'exclusion sera sans appel.

Dans le cadre de la discipline, il s'agit de respect des règles de vie ; de respect des autres enfants fréquentant le centre et des adultes intervenant au sein du centre.

Dans le cas d'exclusion sans avertissement, il peut s'agir de blessures graves et délibérées envers un autre enfant (violence avérée) ; d'agression physique envers un autre enfant ; de comportement violent ; d'insultes répétées...envers un autre enfant ou envers les adultes intervenant au sein du centre de loisirs.

Dans le cadre d'une exclusion relative à des violences physiques ou verbales graves, la direction se doit d'en référer à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et, le cas échéant, à la Protection Maternelle Infantile.

L'enfant exclu sera réintégré selon les conditions mises en place par la direction et la famille de celui-ci.

Les tarifs sont les suivants : tarifs à semaine

Quotient Familial	Prix SEMAINE Communes d'Oppède, Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec ainsi que les enfants scolarisés à Oppède	Prix Semaine autres communes
QF 1 ≤ 400 €	45 €	145 €
QF 2 de 401 à 796 €	55 €	155 €
QF 3 de 797 à 1196 €	65 €	165 €
QF 4 ≥ 1197 €	75 €	175 €

Les dossiers du centre de loisirs contiennent des informations très importantes concernant les enfants que nous accueillons. C'est pourquoi, nous vous demandons de **bien remplir toutes les rubriques** de façon complète.

Avec les fiches fournies, il faut également fournir une enveloppe aux nom et prénom de votre enfant (pas l'adresse) et la copie de la vaccination au DTPolio notifiée dans la carnet de santé. Si votre enfant suit un traitement, vous devez fournir l'ordonnance du médecin avec la posologie du traitement à suivre, ainsi que le ou les médicaments concernés dans leur boîte d'origine aux nom et prénom de votre enfant.

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, Carte Temps Libres (CAF) , Chèque Vacances (ANCV), Espèces....et, cette année, par Carte Bancaire sur le portail ARG

Pour établir votre quotient familial, il est nécessaire que vous vous fournissiez votre attestation de Quotient Familial établi par la CAF ou la MSA.